

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Jeudi 21 janvier 2021



INFO PRESSE

Depuis le 26 novembre 2020, la zone de plage située entre celle du Château Royal et la plage de l'Aquarêve (incluant la pointe Magnin) est fermée au grand public.

Cette mesure a pour objectif prioritaire de sécuriser totalement la zone, en empêchant tous contact ou tout échange d'objets entre les personnes qui se trouvent en quatorzaine dans l'hôtel du Méridien - potentiellement porteuses du coronavirus Covid-19 - et celles qui se trouvent sur la plage.

L'accès à la plage de la pointe Magnin, située à proximité du Méridien, restera donc interdit au grand public jusqu'à nouvel ordre. Il prend la forme d'un arrêté de la Ville de Nouméa, à la demande du gouvernement.

* *
*